

«Bèl Lokans »

1/ Note d 'opportunité

CONSTAT

D'après le constat de nombreux enseignants, les élèves éprouvent des difficultés à s'exprimer ou exposer leurs travaux à un public en créole. De plus, ils connaissent peu les différents éléments patrimoniaux de leur territoire proche. Cette année,

L'autre constat porte sur le fait que de nombreuses classes de l'Académie Guadeloupe abordent des éléments de la culture créole dans différents projets de classe. Le volet expressif dans les deux langues reste un objectif mineur. Or, cela pourrait être une occasion d'apprentissage et d'évaluation chez les élèves sur le fait patrimonial en question mais aussi sur cette compétence langagière.

Ces deux constats étant faits. Le projet BÈL LOKANS vise à associer l'oralité et l'écriture autour des jeux oraux traditionnels, de la poésie, saynètes et des contes par la création et la mise en voix et geste de productions d'élèves. Il est conforme au projet académique en ce sens *qu'il garantit la maîtrise de la langue et la lecture pour tous* (Priorité n°1) et *favorise l'acquisition d'une langue vivante régionale et l'accès à la culture* (Priorité n°5). Il s'agit de mieux prendre en compte le bilinguisme des élèves et de permettre à ces derniers de parvenir à une plus grande maîtrise des deux langues. Par le croisement de ces deux enseignements et la contextualisation, l'objectif est de donner du sens aux apprentissages.

La circonscription composera un recueil numérique de ces productions à diffuser.

PUBLIC DESIGNÉ :

Ce projet cible les classes de cycle 2 et de cycle 3.

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PROJET

Le projet « Bèl Lokans » vise donc à :

-mettre en avant l'expression du langage sous toutes ses formes (orale, kinesthésique, prosodique, ...) de projets au sein des différentes écoles de la circonscription. Les deux langues sont utilisées.

-Améliorer la connaissance des ressources patrimoniales chez les élèves, dans une démarche interdisciplinaire : **LVR et Maîtrise de la Langue Française**. Le patrimoine immatériel ciblé portera sur les jeux oraux traditionnels (les charades, les devinettes, les proverbes, les calembours, ...), la poésie et le conte autour d'un autre type de patrimoine (exemple : la mer, une auteure, ...) ou le thème de la semaine du créole à communiquer ultérieurement.

-Développer l'imaginaire chez les élèves et mettre en relation des informations explicites pour raisonner, induire et donner du sens aux phrases entendues ou lues.

-Produire oralement ou à l'écrit des textes selon les programmes.

-Apprendre à s'exposer et à pratiquer l'auto-évaluation d'un exposé oral en public avec une grille élaborée par les élèves

-Travailler l'estime de soi et la confiance dans son expression

2/Modalités de mise en œuvre

La classe proposera 2 types de productions dans les deux langues :

1-un conte (cycle 2) ou une scène de vie quotidienne (cycle 3) utilisant un proverbe : 10 min maximum

ou

2-un poème ou une chanson (peut-être chorale)

et

3-des jeux de mots (jédimo) :

Cycle 2 : 3 devinettes (tintim) et 2 charades (charad)

Cycle 3 : 3 charades (charad) et 2 devinettes (tintim)

Les actions conduites dans les classes seront intégrées aux séquences construites dans la discipline LVR créole conjointes à celles en maîtrise de la langue française. La personne ressource et les conseillers pédagogiques joueront leur rôle de conseil dans la préparation du projet et de ses contenus d'enseignement.

Toutes les écoles de la circonscription sont concernées par ce projet. Chacune devra désigner à cet effet, un correspondant qui coordonnera le projet en relation avec l'équipe de circonscription, l'équipe école et les intervenants extérieurs.

Dans le cadre de ce projet, une matinée de valorisation des productions sera programmée afin que les productions soient primées par un jury désigné par la circonscription. La date sera indiquée ultérieurement. Les classes engagées se chargeront de la mise à disposition de moyens de transport par la municipalité.

3/ Echancier :

- Mois de Septembre 2021 : présentation du projet aux écoles

- Mois d'Octobre 2021 : **retour obligatoire de la fiche d'inscription avant le 30 Novembre 2020** .

- Mois de Novembre 2021 : écoute et compréhension des contes, poèmes, chansons et jeux de mots pour une immersion dans ce patrimoine immatériel.

- Mois de Décembre 2021 : restitution (cycle 2) ou production de jeux de mots (cycle 3), de poèmes, de chansons

- Mois de Janvier et Février 2022 : restitution ou production du conte cycle 2 ou de saynètes de la vie quotidienne cycle 3

- Mois de Mars/ Avril 2022 : Mise en geste et voix des productions de classes

-Retour des productions à la circonscription avant le 31 Avril 2022, sur support numérique obligatoirement.

- Mois de Mai 2022 : matinée de valorisation des actions conduites à la médiathèque de Lamentin. Le transport est à prévoir par les classes engagées.